

Réunion du 6 mai 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER

Absent(s) :


Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

**N° CP/2013/306 - Construction et restructuration des collèges publics - 3121
Restructuration de la SEGPA du collège "Les Sources" à
SAVERNE - Programme technique détaillé**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve :

- le programme technique détaillé des travaux relatifs à l'opération de restructuration de la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) du collège "Les Sources" à SAVERNE, programme dont la synthèse est jointe en annexe au rapport
- le coût prévisionnel des travaux, qui s'établit à 1 880 000 € HT (valeur mars 2013)
- le budget de l'opération, intégrant les frais d'études et les frais annexes, pour un montant prévisionnel total de 3 000 000 € TTC (valeur mars 2013).

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130506-77073-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 17/05/13